

Ordre du jour
Conseil d'établissement – École secondaire La Dauversière
14 décembre 2022 / 18h / En présentiel, local 109

Membres (cocher les membres présents)	
<input checked="" type="checkbox"/> Philippe Labrosse, directeur, école La Dauversière <input checked="" type="checkbox"/> Jeanne Blouin, psychoéducatrice, école La Dauversière <input checked="" type="checkbox"/> Marie-Andrée Proux-Martin, enseignante, école La Dauversière <input checked="" type="checkbox"/> Marie Josée Paradis, enseignante, école La Dauversière <input checked="" type="checkbox"/> Rushan Xhaferi, enseignant, école La Dauversière	<input checked="" type="checkbox"/> Nathalie Rafei, parent, école La Dauversière <input checked="" type="checkbox"/> Myrlande Dallien, parent, école La Dauversière <input checked="" type="checkbox"/> Herman Moripek, parent, école La Dauversière <input type="checkbox"/> Adil Hilmi, parent, école La Dauversière <input type="checkbox"/> Alain Leblonc, directeur, Loisirs l'Acadie
Invités	
Martin Brière et Isabelle Champagne, architectes responsables du projet d'agrandissement de l'édifice de 623 places « élèves » qui sera construit sur le terrain de l'école La Dauversière, mais qui sera au service des deux écoles secondaires du quartier.	

N°	Points à l'ordre du jour	Documents, notes et décisions	Point(s) de suivi Responsable(s) du suivi	Réalisation
1.	Ouverture de la séance	Présence de 7 personnes dont 3 parents; le quorum est atteint.	Philippe Labrosse	Sans objet -- Fait F
2.	Mot de bienvenue et vérification du quorum	L'assemblée débute vers 18h15.		Non fait NF En réalisation ER

N°	Points à l'ordre du jour	Documents, notes et décisions	Point(s) de suivi Responsable(s) du suivi	Réalisation
3.	Lecture et adoption de l'ordre du jour	<p>M. Labrosse procède à la lecture de l'ordre du jour. Mme Jeanne Blouin se propose pour agir à titre de secrétaire de la réunion.</p> <p>Mme Natalie Rafei propose l'adoption de l'ordre du jour.</p> <p>Mme Marie Josée Paradis seconde. L'ordre du jour est adopté à l'unanimité.</p> <p style="text-align: right;">Prise de décision (Adoption)</p>		
4.	Adoption du procès-verbal du 19 octobre 2022	<p>Mme Marie-Andrée Proux-Martin propose l'adoption du procès-verbal du dernier CÉ. Mme Jeanne Blouin seconde. Le procès-verbal est adopté à l'unanimité.</p> <p style="text-align: right;">Prise de décision (Adoption)</p>		
5.	Mot du/de la président.e	<p>Fiche sur le « Rapport annuel du CÉ », sur le « Projet éducatif » et sur « Les rôles des membres ».</p> <ul style="list-style-type: none"> • À chaque rencontre du conseil, il est proposé de consulter une fiche thématique pour échanger (résumé du contenu). 	Les membres doivent lire les 3 fiches.	
6.	Mots de la direction et informations générales sur l'école	<p>Projet d'agrandissement :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Les architectes présentent les plans. Bâtiment qui sert autant pour désengorger les écoles La Dauversière et Évangéline. • <u>Question</u> : Ajout de stationnement ? Réponse : Non. • <u>Question</u> : Est-ce que Gilles-Vigneault aura une cour d'école ? Réponse : Cours d'école conservée. Travaux de maintien qui seront faits sur l'école primaire. 		

N°	Points à l'ordre du jour	Documents, notes et décisions	Point(s) de suivi Responsable(s) du suivi	Réalisation
		<ul style="list-style-type: none"> • <u>Question</u> : Échéanciers ? Réponse : Attente de l'autorisation du ministère. Chantier qui devrait se terminer pour la rentrée scolaire 2025, mais en attente de l'autorisation, donc à revoir. Cependant, le projet est prioritaire et se réalisera. • <u>Question</u> : Pourquoi ne pas avoir pris le terrain d'Évangéline pour construire une plus grande école ? Le CSSDM n'est pas propriétaire du parc adjacent à Évangéline contrairement au terrain de La Dauversière. • <u>Question</u> : Est-ce que la construction aura un impact sur les élèves ? Réponse : Sécurisation du chantier (le site sera complètement fermé). • <u>Question</u> : Qu'est-ce qui sera fait pour que l'école soit plus verte ? Réponse : Stations de tri, salle réfrigérée à déchets pour le compost, endroits à l'extérieur pour faire des plantations. • <u>Question</u> : Pourquoi pas un 3^e étage ? Réponse : À cause de la réglementation municipale : impossible de dépasser une certaine hauteur. <p>Nouvelle direction et transition :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Dernier CÉ de M. Labrosse. • Transition : Nouvelle direction entre en poste le 9 janvier. Processus d'entrevue devrait débuter le 16 ou 19 décembre. <p>Règles de régie interne du CÉ – Révisé :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Document envoyé par courriel avec les modifications. <p>Retour sur la présence d'un membre de 3^e secondaire :</p> <ul style="list-style-type: none"> • M. Labrosse a discuté avec la secrétaire générale pour des informations ; théoriquement, c'est possible. • Possible de consulter les élèves via le conseil étudiant. 	<p>Les directions des deux écoles secondaires doivent proposer une date pour un CÉ commun et élargi à tous les membres du personnel pour présenter l'avancement des plans.</p>	

N°	Points à l'ordre du jour	Documents, notes et décisions	Point(s) de suivi Responsable(s) du suivi	Réalisation
		<p>Ouverture d'une 7^{ième} classe d'accueil :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Classe qui s'est ouverte au début du mois de novembre. <p>Ateliers d'éducation à la sexualité :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Organismes RAP Jeunesse et ANONYME qui viennent donner des ateliers dans les classes. Tous les élèves recevront deux ateliers au cours de l'année. 		
7.	Budgets et situation financière	Aucun point pour cette réunion.		
8.	Sorties éducatives et voyages	<ol style="list-style-type: none"> 1) Sortie des glissades sur tubes (4 groupes de plein air) : 9 février 2023 2) Sortie MBAM (273-274) : 16 décembre 2022 3) Excursions à Québec pour les classes d'accueil : 29-30 mai 2023 <p style="text-align: center;">Le CÉ approuve les sorties.</p>		
9.	Points des enseignants	Aucun point pour cette réunion.		
10.	Points des membres du personnel	Aucun point pour cette réunion.		
11.	Points de la déléguée au comité central de parents	<ul style="list-style-type: none"> • Sécurité aux abords des écoles : une marche familiale aura lieu dans la foulée du tragique événement (décès d'une enfant) aux abords d'une école de l'est de Montréal. • Ouvrir les fenêtres pour améliorer la qualité de l'air dans les classes. • Suspension préventive dans certaine école. 		

N°	Points à l'ordre du jour	Documents, notes et décisions	Point(s) de suivi Responsable(s) du suivi	Réalisation
12.	Points de l'OPP	Aucun point pour cette réunion.		
14.	Mot du représentant de la communauté	Aucun point pour cette réunion : M. Leblond étant absent.		
15.	Varia et mot du public	Aucun public.		
16.	Levée de la séance et date de la prochaine rencontre (25 janvier 2023)	La séance est levée à 21h00.		